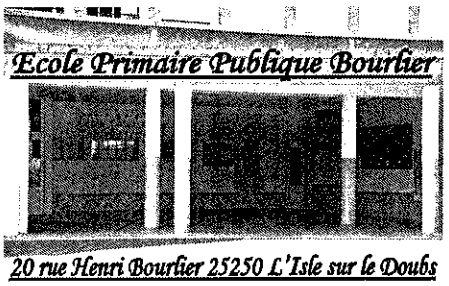


# Procès-verbal du conseil d'école du mardi 26 mars 2024

**Personnes présentes :**

*Représentants de parents d'élèves :*

M. PONZI Pascal - Mme EME Coralie- Mme GAIFFE Olivia - Mme LEREUIL Priscilla – Mme WEGMULLER Virginie – Mme LOPEZ Virginie - Mme POLLAUD Shirley - Mme PONSOT Jessica

*Enseignants :*

Mme MARGIELEWICZ Anne-Sophie – Mme CLOLUS Suzy – Mme GALLEZOT Francine - Mme MALLINJOUD Sylvie –Mme THERNIER Elodie - Mme JACUZZI Claudine – Mme BONFILS Katell – Mme FROSIO Catherine- Mme SAULNIER Corinne (maîtresse du RASED) – Mme DROSSARD Sarah

*Mairies :*

Mme DUNAND (Médière), Mme CUCCHIARO Rosine (La Prétière), Mme PAHIN Joëlle (mairie de L'Isle-sur-le-Doubs) – Mme POFILET (conseillère L'Isle-sur-le-Doubs)

*DDEN :* Mme JACQUOT Simone

*Directrice des Francas :* Mme MAGNIN Corinne

Secrétaire de séance : Mme MARGIELEWICZ

Absents excusés : Mme MARLIER Laure, Mme JEANNEY Marie (Blussangeaux)

En premier lieu, la directrice accueille les membres présents et excuse les absents.

**A) Approbation du procès-verbal du Conseil d'Ecole du 9 novembre 2023**

Approuvé à l'unanimité.

**B) Sécurité dans l'école**

**PPMS :** Exercice académique sur les risques majeurs **vendredi 5 avril au matin**.

Le scénario commun à toutes les structures scolaires est le suivant : « Un accident de la circulation impliquant un poids lourd s'est produit à proximité immédiate de votre structure scolaire (moins de 300 m). La citerne d'ammoniac-liquéfié sous pression a été localement endommagée (fuite importante). Une odeur forte et piquante est perceptible avec effets lacrymogènes et gênes respiratoires. »

L'école devra donc activer son PPMS confinement.

**Exercice incendie**

Exercice effectué le lundi 18/03/2024 à 14h00, tous les élèves sont sortis et se sont rangés dans la cour en 2min 02s. L'exercice s'est bien déroulé et le temps d'évacuation est correct, par rapport au nombre de classes.

## C) Prévision des effectifs pour la rentrée 2024/2025 et organisation

**Effectifs prévisionnels 2024/2025**

| Prévision des effectifs pour 2024/2025 | |
|---|---|
| CP | 35 |
| CE1 | 22 (dont 1 ULIS) |
| CE2 | 25 (dont 3 ULIS) |
| CM1 | 33 (dont 4 ULIS) |
| CM2 | 39 (dont 2 ULIS) |
| TOTAL | 156 = 154 + 2 nouveaux ULIS |

Actuellement nous avons 7 classes + le dispositif ULIS. Pour maintenir les 7 classes, il faut être à 162 élèves. Les conditions de cible et de seuil fixées par le ministère (limite de 24 élèves pour les classes avec des CP ou des CE1) ont permis d'éviter la fermeture d'une classe, malgré les effectifs en dessous du seuil.

Il est trop tôt pour proposer une organisation pédagogique des effectifs, car tous les chiffres ne sont pas certains et plusieurs scénarios sont envisagés. Nous devons encore travailler en équipe pédagogique pour finaliser le projet qui vous sera présenté au dernier conseil d'école. Il est certain qu'il y aura des niveaux simples et des doubles niveaux.

Les répartitions sont faites sur des critères pédagogiques, afin d'établir des classes équilibrées (niveau hétérogène des élèves, équilibre filles/garçons, ambiance de classe, autonomie des élèves, fratries).
Les demandes particulières des parents concernant la future classe de leur enfant sont à adresser (par courriel) à la directrice. Ces demandes seront étudiées en fonction des possibilités, mais pas nécessairement acceptées.

## D) Vie de l'école

### 1) *Renouvellement de l'organisation du temps scolaire*

L'organisation actuelle du temps scolaire de notre école publique a été arrêtée à la rentrée 2021. Conformément à la réglementation, il convient à notre conseil d'école de se prononcer de nouveau pour la rentrée 2024, en lien avec l'autorité ayant compétence scolaire.

La reconduction de l'organisation actuelle est votée à l'unanimité.

Le conseil d'école demande, conjointement avec la collectivité, la reconduction de l'organisation actuelle : cadre dérogatoire de 4 jours par semaine (24h réparties sur 4 jours, à raison de 6h par jour). L'annexe 1 complétée et signée sera envoyée avant le 11 avril aux services de l'Inspection pour validation.

### 2) *Evaluation d'école*

L'école a rendu son rapport d'auto-évaluation le 12 février. L'évaluation externe a eu lieu le mardi 12 mars après-midi dans notre école. Un jury, constitué de Madame Bouhali-Marques (Inspectrice de l'Education Nationale de Besançon 7) et Monsieur Gris-Perez (ERUN de Besançon 7), était donc présent ce jour-là, pour rencontrer les différents partenaires. Ils ont ainsi échangé avec les enseignantes, la directrice, les parents

élus, les AESH, l'éducatrice sportive, des élèves et la directrice du périscolaire. La municipalité et le RASED ont rencontré le jury le matin à l'école maternelle. Nous remercions les parents qui se sont rendus disponibles pour participer à cet entretien.
Le premier bilan de cette évaluation est plutôt positif.
La prochaine étape de cette évaluation d'école sera une réunion avec le jury et tous les partenaires, pour un échange autour de leur compte-rendu d'observations. La date n'est pas encore fixée, mais la directrice préviendra toutes les personnes concernées, dès qu'elle aura des informations.

### *3) Incivilités*

Suite à quelques incidents avec des parents d'élèves (agressions verbales, courriels courroucés, messages téléphoniques virulents), l'équipe éducative a décidé de concevoir une affiche pour rappeler l'importance d'un dialogue serein et courtois entre adultes. Cette affiche est présentée ce soir au conseil d'école, pour avis avant affichage aux deux portails de l'école.

Avis des parents d'élèves élus : ils déplorent ces comportements, soutiennent les enseignantes et proposent que l'information figure également dans les carnets de liaison des élèves et sur le site internet de l'école pour informer les parents qui ne viennent pas au portail.

Avis de la municipalité : Madame Pahin apporte son soutien à l'équipe pédagogique et souhaite, elle aussi, que tous les parents soient informés, afin de rétablir un climat serein aux abords de l'école. Les autres communes soutiennent aussi cette initiative et demandent l'affiche afin de la mettre à leur arrêt de bus scolaire.

### *4) Les Actions pédagogiques*

- **Bilan des interventions du RASED (Réseau d'Aide aux Elèves en Difficulté) dans l'école :**
  Interventions maître E (Mme SAULNIER Corinne) de novembre à avril :
  17 élèves suivis : CP, 5 élèves en mathématiques et 4 en lecture. CE1 : 4 élèves en lecture. CE2 : 1 élève en lecture, 4 en orthographe et 2 élèves en mathématiques, ainsi qu'une aide en classe en CP et en CE2 (une fois par semaine, en co-intervention avec l'enseignante).

  Interventions de la psychologue scolaire, Madame Sarah Collette : entretien familial et/ou individuel, observation ou bilan psychométrique. 21 élèves suivis : 6 en CP, 3 en CE1, 6 en CE2, 1 en CM1 et 5 en CM2.

- 23 novembre 2023 : intervention de Monsieur le Maire avec des conseillers municipaux auprès des CM2 et CM1/CM2, dans le cadre de la journée des droits de l'enfant pour l'UNICEF.

- Consultation nationale sur les droits des enfants : les élèves des classes de CM ont répondu à un questionnaire anonyme sur ce thème, dans le cadre du projet UNICEF de la « *Ville amie des enfants* ».

- Novembre : Animations déchets assurées par la Maison de la Nature des Vosges saônoises : 3 demi-journées dans la classe de CM1 de Mme Margielewicz, sur le thème « *Trier et mieux consommer* ».

- Projet « Résidence d'artistes » (financé par la Communauté de Communes) : Ce partenariat avec *le Moloco* a démarré en janvier pour les classes de CP, CE1, CE1/CE2 et CE2. Les interventions des 2 artistes (musicien et illustratrice) s'échelonnent jusqu'au mois d'avril. Les élèves ont créé une histoire autour d'un personnage musical. Avec l'aide de l'illustratrice Anna Griot, ils ont illustré cette histoire avec la technique artistique du papier déchiré. Avec le musicien Maxime CECCHINI, les élèves ont également imaginé et créé

l'ambiance musicale (bruitage, mélodie, rythmique...) et enregistré l'histoire. Cette production sera dévoilée aux parents le vendredi 17 mai à 17h à la médiathèque Simone Veil.

- Participation au concours national « *Les petits champions de la lecture* » pour les classes de CM1, CM1/CM2 et CM2 : il s'agit d'un projet autour de la lecture expressive à haute voix. Concours au sein de l'école en lien avec la médiathèque pour élire 2 représentants de l'école à la finale départementale (un garçon et une fille). Les élections ont eu lieu le 19 janvier à la médiathèque. Les 2 élèves sélectionnés ont participé à la finale départementale, organisée à Ornans et Pirey. Ils n'ont malheureusement pas gagné, mais n'ont pas démérité.

- Pour les 3 classes de cycle 3, courant janvier, plusieurs interventions de Monsieur Dodivers, conseiller numérique, sur l'utilisation du numérique (réseaux sociaux, Internet, Intelligence Artificielle...).

- Interventions de l'association « *A la lueur des contes* » : 9 février et 8 avril pour les classes de CE2 et CM1. Deux conteuses viennent faire découvrir des contes oraux aux élèves.

- Projet du chantsigne : toute l'école a bénéficié d'une sensibilisation au langage des signes, grâce à l'intervention de Mme Bertenand (que les enseignantes remercient chaleureusement) dans les classes. Les élèves apprennent le chant « *Et demain sera mieux qu'hier* », avec une partie signée pour chaque groupe. Ce travail sera présenté lors du concert annuel pour l'UNICEF.

- Semaine du 5 février à la médiathèque : Classes de CE2, CM1, CM1/CM2 et CM2, visite de l'exposition « *Arbres mondes* » et création numérique en réalité augmentée avec le Centre Image de Montbéliard.

- Mardi 13 février : Carnaval à l'école. L'après-midi, nous avons pu profiter du beau temps pour organiser un défilé en musique dans la cour, puis les élèves ont dansé une flashmob menée par les enseignantes (le Madison).

- Vendredi 8 mars : sortie CM1/CM2 et CM1 au Pavillon des Sciences (exposition « *Tous à plumes* ») et visite du centre historique de Montbéliard avec une guide de l'Office du Tourisme.

- Vendredi 12 avril : chasse au trésor pour les classes de CE2 et CM1, sous la forme d'une course d'orientation en étoile au sein de l'école, avec recherche de balises (et calculs de tête à effectuer).

- Cérémonie du 8 mai : participation des élèves volontaires des 3 classes de cycle 3. Lecture du poème « *Liberté* » de Paul Eluard.

- Mardi 4 juin : « *Parcours du cœur* » pour toute l'école.

- Mardi 11 juin : visite du musée des maisons comtoises à Nancray pour les classes de CP et CE1/CE2.

- Projet « *Savoir rouler à vélo* » pour les CM2 et CM1/CM2 : du 10 juin au 21 juin, interventions du comité régional de cyclisme Bourgogne-Franche-Comté. 8 séances pour valider les 3 blocs du « savoir rouler à vélo ».

- Concert pour l'UNICEF : mardi 25 juin, à confirmer.

- Vendredi 28 juin : spectacle « *Histoires d'ogres* » par la compagnie Badabulle (artiste : Grégoire Kocjan).

### *5) Les actions menées par l'association de parents d'élèves*

- Opération bières : bénéfices de 624 € (l'an dernier 593,20 €)
- Opération biscuits, miel et confitures : 430,60 €
- Photos de classe et individuelles : prise de vue le 2 avril (avec le photographe professionnel des années précédentes).

L'équipe éducative remercie chaleureusement les parents qui ont organisé et géré ces actions.

- Les parents d'élèves envisagent l'organisation d'une kermesse le samedi 8 juin, après-midi. Organisation : chants des enfants, jeux, vente de crêpes... Les parents souhaitent pouvoir organiser la kermesse à l'école Clavel.

## E) Point sur les différents travaux effectués ou à venir

Travaux effectués :

- Remise en fonction partielle du NAS (disque dur externe du réseau école) : le lien avec les ordinateurs est fonctionnel, mais pas encore avec les tablettes.
- Chauffage dans le mini-gymnase : l'entreprise est intervenue et cela fonctionne. L'odeur de gaz a été analysée et ne présente aucun danger. Il s'agit des odeurs de combustibles déjà brûlés.
- Poignées de la porte du gymnase : les 2 sont fonctionnelles.
- Réparation des volets en CP et CM1.
- Trou sous le préau comblé.
- Changement du compteur électrique, suite à des problèmes de coupures de courant.

Travaux demandés :

- Accès NAS sur les tablettes : démarche effectuée par la municipalité, en attente de réponse de l'entreprise.

## F) Bilan financier

L'ASC de l'école Bourlier (Association Sportive et Culturelle de l'école Bourlier) a présenté un bilan financier aux membres du conseil d'école.

Solde du compte courant de l'association : 7 006,71 €

## G) Les réponses aux questions des parents

Les parents élus nous font part d'inquiétudes de certains parents d'élèves quant aux fissures constatées sur le mur extérieur de l'école et se demandent si les fondations du bâtiment sont solides. Une rumeur de fermeture des locaux circule.

➔ La commune les rassure, indiquant qu'il n'y a absolument aucun problème de ce type et qu'il n'y a pas lieu de s'alarmer. Il s'agit d'une malencontreuse rumeur sans aucun fondement.

Joëlle Pahin tient à remercier les parents d'élèves, les enseignantes, l'équipe pédagogique pour la richesse des projets menés et l'apport culturel offert aux élèves. C'est « une école qui vit ».

L'ordre du jour ayant été épuisé, la séance est levée à 19h.

La secrétaire de séance :

Mme MARGIELEWICZ

La présidente :
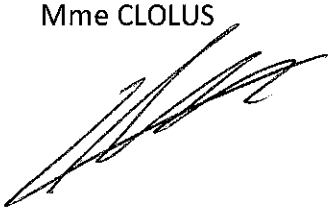
Mme CLOLUS